

près de Versailles, & il y recommande le payement de ses dettes qui se montent à environ quatrevingts mille livres. On voit par ce Testament que Mgr. le Dauphin demandoit de l'argent à Mr. de Montmartel chaque fois qu'il en avoit besoin pour faire de bonnes œuvres. Ce Prince y declare lui devoir à peu près quatrevingts mille livres, & il ajoute qu'au reste, ayant reçu la somme par parties, il ne sçait pas bien à quoi elle se monte, mais qu'il prie le Roi de s'en rapporter au compte de Mr. de Montmartel, dont l'exacte probité ne peut être assez loüée.

Il patoit par le procès verbal de l'ouverture du corps de ce Prince, qu'il n'avoit plus que la moitié d'un pöumon de non ulceré; que le cœur étoit retréci & flétri; mais que les autres parties-nobles étoient fort saines.

Difons à présent un mot de Madame la Dauphine. Cette Princesse n'a pris aucun repos pendant les derniers jours de la maladie du tendre & vertueux Epoux que le Ciel lui a ravi, & elle s'étoit assujettie à lui donner tous les secours qu'elle pouvoit & à faire auprès de lui l'office de Garde-malade. Cette fatigue, jointe à la profonde douleur dont elle étoit pénétrée, lui a occasionné la fièvre, tellement qu'après la mort de Mgr. le Dauphin le Roi voulant partir de *Fontainebleau*, fut obligé d'attendre la fin de l'accès, qui dura jusqu'à midi, afin d'emmener cette Princesse dans son carrosse. En arrivant à *Versailles* Madame la Dauphine a descendu à l'appartement de la Duchesse de Villequier, qu'elle occupera jusqu'à ce qu'elle en ait un autre que l'ancien. Le Roi lui rend de fréquentes visites. Lorsqu'elle sçut qu'il falloit construire un

Caveau